

DOSSIER DE PRESSE

Plan Collèges

Inauguration du collège de Bordeaux Lac

Le lundi 5 septembre 2022 à 14h30

12 rue Marceline Desbordes-Valmore

33000 Bordeaux



Mon collège,
c'est +
qu'un collège.

gironde.fr/plancollege


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Sommaire

Inauguration du collège de Bordeaux Lac

▶ Les chiffres clés du collège	3
▶ Le collège de Bordeaux Lac, une démarche environnementale et territoriale	4
▶ Un collège, bien + qu'un collège	6
▶ Un plan Collèges ambitieux de par son ampleur et sa politique énergétique	6
▶ Point d'étape du plan Collège à la rentrée 2022	7





Les chiffres clés du collège

Le collège de Bordeaux Lac est implanté dans l'éco-quartier entre les rues Marceline Desbordes-Valmore, Jean Royer et l'avenue des 40 journaux, dans le quartier de Bordeaux-Lac. Il est construit sur une parcelle de 10 006 m².

Le Département finance la construction du collège à hauteur de 24,7 millions d'euros.

> La capacité d'accueil : 700 élèves

Sectorisation : Élèves provenant d'une partie du quartier Ginko et d'une partie du quartier des Aubiers.

24,7

MILLIONS D'EUROS

700
ÉLÈVES

> 4 056 m² de surfaces dédiées aux équipements sportifs, dont 1 624 m² d'espaces extérieurs (terrain de handball, piste d'athlétisme, aire de saut en longueur) situés entre la cour de récréation et le gymnase, et 2 432 m² de locaux couverts.

> Importante végétalisation dans le cadre de la création d'un jardin pédagogique (400 m²), 1300 m² de massifs arbustifs, 500 m² de pelouses (ou prairies fleuries) et plantation de 75 arbres.

> 2 554 m² d'espaces extérieurs dédiés aux collégiennes et collégiens

> 388 m² de garages à vélos (plus de 280 vélos)

> 7 576 m² de locaux pour les collégiennes et collégiens et le personnel (salles de classe, espace d'accueil, CDI, restauration, logements de fonction, gymnases). Les salles situées en rez-de-chaussée autorisent un accès hors des temps scolaires : c'est le cas des salles de permanences, des foyers, du centre de documentation et de la salle de restauration de la demi-pension.

Calendrier

> Début des travaux : décembre 2020

> Durée des travaux : 18,5 mois

> Mise en service du Collège : rentrée 2022

Architecte : Agence TETRARC

Clause sociale : 9 065 heures d'insertion

Le Département de la Gironde intègre systématiquement la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics liés à l'équipement. Elle favorise le recours à des emplois sociaux ou d'insertion (CAT, entreprises d'insertion, ateliers protégés...).

9 065

HEURES D'INSERTION



Le collège de Bordeaux Lac, une démarche environnementale, ambitieuse pour le territoire et portée sur l'égalité fille-garçon

Un démarche environnementale

Depuis plus de dix ans, le Département de la Gironde développe une politique énergétique ambitieuse tant lors des opérations de construction ou de réhabilitation de ses collèges, que dans le cadre de la gestion des installations techniques des établissements.

Ainsi, au cours des dix dernières années et malgré une augmentation significative des surfaces (+ 40 000 m²) et des effectifs de collégiens, les consommations de gaz ont été diminuées de près de 20 %, les consommations d'eau ont baissé de 36 % et les émissions de gaz à effet de serre de 21 %.

S'inscrivant pleinement dans les orientations fixées par la feuille de route relative à la transition énergétique votée par l'assemblée départementale en juin 2016, la politique énergétique départementale s'articule autour de six axes majeurs : **la mesure des consommations énergétiques, la qualité des conditions d'accueil et du confort de l'utilisateur, l'amélioration du bâti et l'optimisation des installations techniques, la diversification permettant de favoriser le mix énergétique, la sensibilisation des usagers et l'évaluation au travers d'une démarche de certification ISO 50 001.**

En lien avec la volonté départementale, plusieurs critères font du collège Bordeaux Lac, **un établissement respectueux de l'environnement.**

>Confort en hiver : un bâtiment avec une isolation renforcée raccordé au réseau de chaleur urbain de la zone d'aménagement concerté.

>Confort d'été : mise en place de protections solaires adaptées sur les vitres, une orientation nord-sud qui permet de contrôler les apports solaires et une ventilation double flux.

>Production d'énergie grâce à plus de 500 m² de panneaux photovoltaïques avec accès par un escalier extérieur pour étudier les panneaux avec les professeurs de sciences dans le cadre de l'enseignement.

>Construction avec un très faible bilan carbone (niveau C2 du label E+C-)

>Démarche innovante sur la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments d'enseignement. Cette démarche expérimentale sur le collège de Bordeaux Lac vise à alimenter un référentiel national sur cette thématique.

>Optimisation des systèmes de ventilation et de chauffage pour libérer le maximum d'espaces au sol pour les usages collectifs.

Une attention particulière est portée aux environnements extérieurs ou intérieurs, afin de créer des ambiances lumineuses et sonores qui apaisent et permettent le maximum d'activités.

Focus : Un référentiel national pour la qualité de l'air intérieur

La qualité de l'air intérieur (QAI) des collèges représente un enjeu majeur pour la santé des élèves et des équipes pédagogiques. En lien avec le Cerema, organisme public au service des collectivités et Greease, expert en ingénierie sanitaire, le Département met en œuvre une solution innovante : le commissionnement. Il s'agit d'une démarche de contrôle qualité qui permet d'assurer que les systèmes conçus, installés et testés sont conformes aux performances exigées et qu'ils puissent être exploités de façon optimale. Le caractère innovant du présent projet vise à organiser la maîtrise de la qualité de tous les dispositifs concourant à la QAI, à toutes les étapes de la vie d'un bâtiment. Le projet de Bordeaux lac est intégré à un référentiel national du Cerema.

De nouveaux équipements structurants pour le territoire

Afin de dynamiser le territoire, chaque collège met des espaces à disposition des gymnases et le plateau sportif ainsi que les salles situées au rez-de-chaussée du collège : salles d'étude, demi-pension, foyers, CDI. C'est ainsi plus de 700 m² d'espaces couverts (hors usages sportifs) qui sont destinés aux associations du quartier.

Un aménagement dédié à l'égalité filles - garçons

Le Département a souhaité travailler sur la notion d'égalité filles - garçons à l'intérieur de ce collège par la conception architecturale et la gestion des flux.

Les différents espaces, comme la cour de récréation, le foyer des élèves et la salle de restauration ont été conçus afin d'assurer une mixité maximum.

La cour de récréation et ses lanières végétales viendront structurer l'espace de la cour afin de créer de véritables alcôves de verdure qui associées à quelques bancs permettront une appropriation des filles et des garçons.

De plus, le parti architectural global permet une orientation facilitée pour les élèves et une surveillance aisée de l'ensemble des espaces extérieurs, et notamment les sanitaires, les premiers à destination des 6e, et 5e, les autres à destination des 4e et 3e. Ces sanitaires seront mixtes, chacun divisé en deux espaces filles et garçons par une rangée de lavabos.



Un collège, bien + qu'un collège

Le collège comprend :

Des espaces pédagogiques :

- 20 salles d'enseignement dont 1 petite salle pour les demi-groupes
- 1 salle d'informatique
- 2 salles d'arts plastiques
- 2 salles de musique
- 4 salles de sciences
- 3 salles de technologie
- 1 Salle ULIS (inclusion sociale)
- 1 salle dédiée aux élèves allophones
- 1 centre de documentation et d'information

Des espaces de vie :

- Des locaux administratifs et accueil
- Des locaux vie scolaire et 2 foyers des élèves
- Des locaux dédiés aux enseignants
- 4 logements de fonction
- Un ensemble demi-pension avec une salle de restauration

Des espaces extérieurs :

- 1 plateau sportif extérieur avec une piste d'athlétisme (80m), une aire de pentabond, un gymnase et une salle d'activités EPS
- Des espaces extérieurs couverts et de récréation, dont un jardin pédagogique

Des espaces techniques :

- Des locaux techniques et de maintenance

Chiffres clés

> 670 millions d'euros dédiés par le Département au plan collèges

> Plus de 200 000 heures d'insertion

> 67 000 collégiennes et collégiens au sein de 111 collèges publics

> 55 000 repas par jour

> 800 projets culturels ou sportifs soutenus chaque année

> 190 millions d'euros consacrés aux collèges en 2022, soit plus de 2 800 euros par élève

Un Plan Collèges ambitieux par son ampleur et sa politique énergétique

Avec l'arrivée de 20 000 nouveaux habitants chaque année en Gironde, soit environ 1 000 nouveaux collégiens, le Département s'est engagé dès 2017 dans un plan collèges sans précédent comptant 24 nouveaux collèges











Ce plan collèges prévoit la construction de **14 nouveaux collèges et 10 réhabilitations pour accueillir 10 000 collégiennes et collégiens supplémentaires entre 2017 et 2025.**

Au-delà des bâtiments, l'objectif est de parier sur la jeunesse girondine au travers de ce plan, avec les différentes actions mises en place au sein des établissements.

Point d'étape du plan collèges à la rentrée 2022


En septembre 2022, ce sont 10 collèges ouverts et 5 collèges en construction.
La construction de 9 autres collèges va débuter dans les mois à venir.

Établissements inaugurés






Nov. 2021	Collège de Marsas 
Déc. 2021	Collège de Cenon 
Mai 2022	Collège Jacques Ellul  Bordeaux Collège de Langon 
Sept. 2022	Collège du Haillan  Collège de Bordeaux-Lac  Collège du Pian-Médoc 
Oct. 2022	Collège Edouard Vaillant  Bordeaux Collège Bordeaux Belcier  Collège de Saint-Selve 

Établissements en travaux

Depuis

Nov. 2019	Collège d'Arveyres  Collège de Mérignac 
Mar. 2022	Collège de Blanquefort 
Mai 2022	Collège du Barp  Collège de Lussac 

Autres établissements à venir

Collège de Mérignac Beutre 
Collège de Floirac 
Collège de Fargues Saint-Hilaire 
Collège de Montussan 
Collège Le Taillan 
Collège Sud-Métropole 
Collège de Parempuyre 
Collège de Coutras 
Collège de Saint-Médard en Jalles 

 **Nouveaux collèges**

 **Collèges réhabilités**

Contacts presse

Typhaine CORNACCHIARI :
05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44
typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Anne-Gaelle MCNAB
05 56 99 66 02 - 06 14 50 03 63
anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

Site : Gironde.fr

Facebook : Département de la Gironde

Twitter : @gironde

gironde.fr/plancollege

